

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JANVIER 2017



Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 janvier 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Marc MAILLIOT, Maire d'Essertenne.

- **APPROUVE** le compte rendu du décembre 2016.

- **APPROUVE** la convention de territorialisation pour l'entretien des espaces publics à intervenir avec la CUCM. La commune fait partie du 5^{ème} territoire qui comprend les communes de Le Breuil, Saint-Sernin-du Bois, Saint-Firmin, Saint-Pierre-de-Varennes, Perreuil et Morey.

- **DESIGNE** Monsieur Marc MAILLIOT comme représentant à la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges).

- **VALIDE** l'achat de matériels à la Communauté de Communes des Monts et des Vignes soit un marabout (6 x 8 m) et une ponceuse à bandes.

- **APPROUVE** la convention de principe des modalités de la dissolution de la CCMV et **APPROUVE** la répartition des emprunts de voirie et de la Salle Multi Usages de Couches.

- **APPROUVE** la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme auprès de la CUCM.

- **ACCEPTE** de souscrire au contrat de fourrière de la région creusotine situé à Marmagne à compter du 1^{er} janvier 2017.

- **APPROUVE** la convention d'accès au service de consultation des données géographiques de la CUCM.